

Question orale de Mme Nagy concernant « l'organisation du Marché de Noël 2011 »

Mme Nagy.- Nous voici quasiment à la fin de l'année 2011. Et il est de coutume que je vous interroge sur l'un des grands événements que la Ville de Bruxelles organise : le Marché de Noël. Bien que celui-ci génère de nombreuses retombées positives, il produit aussi son lot de désagréments, que le Collège ne nie d'ailleurs pas. J'aurais souhaité anticiper avec vous les impacts négatifs liés à cet événement en vous posant une série de questions.

L'an passé, le Collège avait évoqué l'établissement d'un plan de mobilité ? A-t-il été concrétisé ? Pourriez-vous nous en communiquer le contenu ?

Un plan de stationnement est-il prévu ? Dans l'affirmative, lequel ? Le parking offrira-t-il un ticket couplé avec la STIB (cette possibilité n'avait pas été offerte l'année passée) ? Le stationnement pourra-t-il s'effectuer dans les parkings Arts-Loi et Poelaert ? Cela permettrait de désengorger le centre-ville.

Le service offert par la STIB sera-t-il élargi ? Dans l'affirmative, dans quelle proportion (horaires, circuits) ?

Devant les désagréments qu'occasionne cet événement aux riverains, un plan de mobilité a-t-il été préparé ? La mobilité sera-t-elle mieux gérée, notamment dans les rues adjacentes au marché ?

Une concertation a-t-elle eu lieu avec la police pour mieux contrer les parkings sauvages ?

Les équipes de nettoyage ont-elles été renforcées ?

Des contacts ont-ils été pris avec les commerçants autour du marché pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités habituelles durant l'événement ? Qu'est-il prévu à cet effet ? Une mise en valeur de ceux-ci sera-t-elle enfin organisée ?

Un règlement clair relatif à l'hygiène dans les chalets a-t-il été rédigé ?

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Close.

M. Close, échevin.- Comme chaque année, nous avons organisé plusieurs

actions de mobilité pour les Plaisirs d'Hiver. Je m'attends toutefois, comme chaque année, à des embouteillages parce que certains s'obstinent à y venir en voiture. Dans toutes nos campagnes, nous tentons pourtant de les en dissuader. La SNCB propose des billets B-excursion combinés train-Plaisirs d'Hiver. Les détenteurs du carnet Avantages Plaisirs d'Hiver ont droit à trois heures de parking dans les Interparking pour le prix d'une heure. Par contre, à notre grand regret, nous n'avons toujours pas trouvé d'accord pour émettre des billets combinés métro-parking Arts-Loi. Le blocage est essentiellement dû à la STIB. À ce propos, j'aimerais vous suggérer d'intervenir à l'échelon régional, car les Plaisirs d'Hiver sont trop souvent considérés comme un élément perturbateur pour les transports en commun. Or des études ont montré une hausse de la fréquentation du métro pendant cet événement, notamment à la station Sainte-Catherine. J'ai demandé aux représentants de mon parti d'insister sur le volet événementiel lors des débats sur le contrat de gestion de la STIB. En l'occurrence, la Ville de Bruxelles investit des montants importants dans un événement qui profite à toute la Région (22 millions € de retombées économiques, tous secteurs confondus). Selon moi, la STIB devrait revoir sa position.

Pour désengorger le Marché-aux-Poissons et libérer les places de stationnement des riverains, nous avons prévu une zone de stationnement sécurisée spécialement dédiée aux commerçants du Marché de Noël. Un avenant à leur convention les oblige à utiliser ce parking, ce qui permettra de libérer la zone de leurs camionnettes. La zone droite est réservée aux riverains. Nous proposons également un service de voituriers desservant les places de parking situées à côté de l'église Sainte-Catherine, notamment pour les personnes âgées fréquentant les restaurants de la zone. Pour lutter contre le parking sauvage, les potelets sont en place. Demande a été faite au service des horodateurs d'être particulièrement vigilant. Les amendes seront sévères. Je vous en communiquerai les chiffres après l'événement. Une réunion avec la STIB est prévue au début de la semaine

prochaine pour clarifier les points de renfort des lignes et autres modifications de parcours. L'année passée déjà, nous avons tenté de fluidifier la zone de bus la plus problématique (rues des Poissonniers et de la Vierge Noire). Un parcours piétonnier est prévu, avec l'élargissement des trottoirs. Une partie de la voirie longeant le côté gauche du marché aux poissons sera partiellement fermée à la circulation à partir de midi. Il s'agit d'un essai mené en pleine concertation avec les services de police. Il se peut que des modifications soient apportées en cours d'événement. Pour rappel, nous attendons plus d'un million et demi de visiteurs. Huit écrans seront répartis sur le parcours pour diffuser des informations sur la mobilité à destination des visiteurs.

J'en viens à la propreté. Comme chaque année, les équipes du service de la propreté nettoieront deux fois par jour l'ensemble du site tout au long de l'événement. Des poubelles mobiles seront placées en plus des poubelles fixes afin d'augmenter la capacité d'absorption des déchets. Toute l'année, nous maintenons les contacts avec les commerçants concernés pour que cet événement soit une fête pour tous.

Quant à l'hygiène, nous avons intégré à la convention liant les commerçants une clause rappelant la législation en la matière. À notre demande, des contrôles ont été et seront régulièrement effectués par l'AFSCA et le Laboratoire intercommunal. Lors de la précédente édition, il a été constaté que beaucoup de commerçants n'étaient pas en ordre de certificat médical, souvent par ignorance. Cet élément a été rappelé dans la convention. Chaque année, nous progressons. La STIB devrait réagir de manière plus proactive à la dynamique événementielle de notre Ville, au lieu de la subir.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Un plan de mobilité, pour un événement de cette ampleur, devrait prévoir des mesures de régulation du trafic dès l'entrée du Pentagone. C'est là, déjà, que les automobilistes doivent être dissuadés d'utiliser leur voiture. Le groupe ECOLO souhaiterait un plan plus global restreignant l'accès des voitures

dans le centre. Il serait à même de rassurer les riverains pendant cette période. Selon moi, le périmètre visé par le plan de mobilité est trop limité. Quant à la STIB, il faudrait en effet qu'elle adopte une autre attitude.

M. Close, échevin.- Je partage vos propos. Nous avons d'ailleurs lancé une campagne d'affichage sur les bus et trams enjoignant les visiteurs à utiliser les transports en commun pour se rendre sur le site des Plaisirs d'Hiver. La STIB porte une part de responsabilité ; elle aurait pu profiter de l'événement pour capter de nouveaux usagers, au lieu de considérer cela comme une surcharge. Comme vous l'avez signalé, de tels événements devront être accompagnés de plans globaux impliquant d'autres niveaux de pouvoir, notamment la Région. Ce que nous parvenons à faire avec la SNCB, nous devrions pouvoir le faire avec la STIB. Notre collaboration avec la SNCB est excellente depuis quatre ans : plus de 7.000 passeports avantages sont vendus chaque année via les billets B-Excursions, comme c'est le cas pour d'autres événements.